



Nombre de conseillers en exercice : 33
Votants : 33
Abstentions : 7
Pour : 26
Contre :

Département de Loire-Atlantique

Ville de LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le 27 novembre à 19 h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni salle Édith Piaf à Capellia, sous la présidence de Monsieur Fabrice ROUSSEL, Maire.

Étaient présents :

Fabrice ROUSSEL
Katell ANDROMAQUE
Jean-Noël LEBOSSÉ
Noelle CORNO
Laurent GODET
Muriel DINTHEER
Philippe LE DUAULT
Camille BRANCHEREAU
Laurent BREZAC
Laurence RANNOU
Viviane CAPITAINÉ
Frédéric CHATELLIER
Claude LEFORT
Denis BRIANT
Jean-Pierre GUYONNAUD

Anne OLIVIER
Eric NOZAY
Nathalie LEBLANC
Sylvie LAJEANNE
Philippe RODRIGUES
Thérèse TRESPEUCH
Oscar NAVARRO
Charlotte PERCHER
Erwan BOUVAIS
Annie LE GAL LA SALLE
Christophe BOUVIER-BRAULT
Myriam BASOSILA MBEWA
Christian GUILLEMINEAU
Bénédicte de LANTIVY
Sébastien ROUSSEL

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés :

Marc FLEURY, Isabelle LE HEIN, Martin MOTTET

Avaient donné procuration, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Marc FLEURY à Oscar NAVARRO, Isabelle LE HEIN à Sylvie LAJEANNE, Martin MOTTET à Noelle CORNO

Monsieur Christian GUILLEMINEAU a été élu Secrétaire de Séance.

FESTIVAL DE MARIONNETTES SAPERLIPUPPET – PROGRAMMATION ET TARIFICATION DES SPECTACLES

DL_2023_11_18

Mme Dintheer expose :

Le festival de marionnettes et d'objet manipulés Saperlipuppet, organisé en partenariat entre la Ville de La Chapelle-sur-Erdre et la compagnie chapelaine La Salamandre, aura lieu du 16 au 21 avril 2024.

Le festival propose au public 17 spectacles de marionnettes et de théâtre d'objet, pendant 6 jours, à l'espace culturel Capellia, au pôle musical et à la salle St Michel.

La programmation se décline ainsi : 50 représentations, 3 spectacles gratuits en extérieur, des séances destinées aux scolaires de la grande section au collège, un spectacle se déroulant en EPHAD, des ateliers de pratique à l'intention des familles et des accueils de loisir.

La compagnie la Salamandre met en place aussi un projet participatif, impliquant des scolaires, et aboutissant à la construction de marionnettes et à la participation à une déambulation dans le parc du château de l'hopital au début du festival.

Les tarifs proposés sont les suivants :

- 4 € pour les maternelles, les primaires et les structures ADL / APL
- 6 € pour les collégiens et lycéens
- pour les spectacles de format court : 5 €
- pour les spectacles de format long : 7 €
- pour le spectacle adulte, grosse forme, intégré à l'abonnement Capellia : 12 € (tarif plein) – 10 € (abonné) - 8 € (pour les moins de 25 ans et demandeurs d'emploi)

SPECTACLE	DATE	TARIF	TARIF SCOLAIRE
Les habits neufs – Cie Escale	16 et 17 avril 2024	7 €	4 €
Petites traces – Cie Nomorpa	17 avril 2024	5 €	
Ne m'attends pas – Cie la neige sur les cils	17 et 20 avril 2024	7 €	
L'art d'accommoder les restes – Cie rocking chair théâtre	17 avril 2024	7 €	
Nosferatu – Cie Bob théâtre	18 avril	7 €	4 € / 6 €
Ersatz – Cie Aie Aie Aie	19 avril 2024	7 €	6 €
Le ballet – Cie Le montreur	19 avril 2024	7 €	4 €
I killed the monster – Cie Roi Zizo	19 et 20 avril 2024	5 €	
Clic – Cie Des fourmis dans la lanterne	20 et 21 avril 2024	gratuit	
Josephine – Cie la salamandre	20 avril 2024	gratuit	

L'évadée – Cie Golondrino teatro	20 et 21 avril 2024	gratuit	
La princesse qui n'aimait pas – Cie Barbaque	20 avril 2024	7 €	
Et pourquoi pas – Cie Tof théâtre	20 et 21 avril 2024	7 €	
Tchaïka – Cie Belova Iacobelli	20 avril 2024	12 € / 10 € / 8 €	
A vous les studios – Cie Les maladroits	21 avril 2024	5 €	
L'après midi d'un Foehn – Cie Non nova	21 avril 2024	5 €	
Bynocchio de Mergerac – Cie Bouffou théâtre	21 avril 2024	7 €	

Des invitations sont prévues pour les accompagnateurs de groupes scolaires, pour les compagnies et les partenariats médias, et pour la délégation roumaine associée à un projet marionnettes et présente sur le festival.

Vu l'avis de la commission Animation réunie le 15 novembre 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

1. **D'APPROUVER** la tarification des spectacles du festival Saperlipuppet, du 16 au 21 avril 2024 ;
2. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal approuve ces propositions par 26 voix pour et 7 abstentions.

Pour extrait certifié conforme,
Le secrétaire de séance,



CHRISTIAN GUILLEMINEAU



Pour extrait certifié conforme,
Monsieur le Maire,



FABRICE ROUSSEL